

Charte éditoriale Chlorobike

Tout ce qui suit est totalement désintéressé et dégage d'intérêts financiers ou publicitaires.

La charte ci-présente définit les règles en vigueur pour la réalisation des articles et des tests de matériel, vélos ou accessoires publiés dans les médias régis par la charte Chlorobike (Vélo Vert Magazine, velovert.com, velotaf.com, ...).

En préambule, notez que cette charte est en adéquation avec la charte éditoriale des magazines et sites web du réseau Géophyle et notamment au postulat de départ suivant :

" Les magazines et les sites web édités sous le label du réseau Géophyle donnent envie et facilitent la pratique d'activités bénéfiques dans les meilleures conditions "

- Les magazines et les sites sont au service de leurs lecteurs ou de leurs internautes
- Les sujets sont choisis en priorité pour l'intérêt qu'ils représentent aux yeux des lecteurs
- Le magazine ou le site doit d'abord attirer des lecteurs avant d'être commercialisé auprès des annonceurs
- C'est la crédibilité du magazine ou du site qui permettra leur succès en audience puis en recettes publicitaires
- Les tests, essais, comparatifs sont désintéressés et sont réalisés en priorité pour le lecteur. Le choix des matériels n'est en aucun cas réalisé en fonction des budgets des annonceurs.

A - Les essais

• Procédure de sélection du Matériel

Chaque médiamédia répondant à la charte Chlorobike s'engage à contacter les marques présentes dans sa bases de données matériels et contacts librement consultable en ligne (bottin, Sumo On-line et comparateur vélos) qui est la plus exhaustive du marché. Toutes les marques contactées doivent fournir l'ensemble des nomenclatures complètes et précises de leurs gammes, des échantillons (pour photos et pesage) pour le Sumo ainsi que les tarifs publics. La présence des marques et de leurs produits au sein de ces bases de données est gratuite. Ces bases de données sont mises à jour en permanence. Toutefois, si une marque ne répondait pas à plusieurs sollicitations d'un ou plusieurs médiamédia répondant à la charte Chlorobike pour être représentée dans ces bases de données, elle ne pourra pas être sélectionnée pour les essais.

Chaque médiamédia répondant à la charte Chlorobike s'engage à commander les vélos d'essai suffisamment en avance (2 semaines minimum) et à rappeler la commande une semaine avant la date prévue en cas de non réception. Les matériels des marques contactées absents des tests feront l'objet d'une mention et d'une explication, objective et sans jugement, des raisons de leur absence (non disponibilité, gamme pas à jour, pas de réponse, non réception, vol, réception hors délai...) dans un encadré joint à l'article.

• Procédures de tests/essais

- Sauf cas exceptionnels, les vélos et accessoires testés par chacun des médiamédias répondant à la charte Chlorobike sont envoyés à la rédaction, 15 rue Claude Monet, 78420 Carrières sur Seine.
- Pour des raisons d'économie financière et de temps, les produits de test peuvent occasionnellement être directement remis à un testeur pigistes si le rédacteur en chef du magazine/site web à donné son accord préalable.
- Si un vélo est livré en mauvais état, la rédaction en informe la marque dès que le vélo est sorti du carton.
- Si le vélo ou l'accessoire testé subit des dégâts durant l'essai (accident ou défaut de fabrication), le médiamédia répondant à la charte Chlorobike en informe la marque. Dans le cas d'un défaut de fabrication, l'incident est mentionné dans l'article. Une place sera réservée à la marque pour communiquer ses explications. Le cas échéant, le produit peut être retourné à la marque pour que celle-ci puisse fournir un diagnostic dans un délais court.
- Si le comportement du vélo ou du produit ne satisfait pas aux attentes des testeurs, le médiamédia répondant à la charte Chlorobike n'est pas tenu d'en informer la marque concernée avant la sortie de l'article de compte rendu. Néanmoins, s'il apparaît nettement que le comportement du vélo est handicapé par un problème de fabrication ponctuel (et non de conception), des éclaircissements voire un changement de vélo peuvent être demandés à la marque. Dans tous les cas le lecteur sera informé des problèmes rencontrés et des explications apportées par la marque.
- Sauf cas particulier et accord préalable, les vélos d'essai sont conservés à la rédaction jusqu'à la parution du compte rendu de l'essai.
- La durée idéale d'un essai est de l'ordre d'un mois.
- Une fois l'essai achevé, le matériel est lavé et remis en carton tel qu'il nous est parvenu. La marque est informée de sa mise à disposition, complet, pour qu'elle puisse mandater le transporteur de son choix.
- Tous les vélos et matériels essayés par le magazine sont rendus aux marques/distributeurs à l'issue des essais.
- Chaque médiamédia répondant à la charte Chlorobike s'engage à effectuer les tests terrain sur un terrain adapté à l'orientation d'usage du vélo.

• Mode de restitution des comptes rendus de tests matériel

« **Comparatifs** » / bancs d'essai (**Match, Duel**) : sauf choix rédactionnel spécifique clairement justifié dans le texte (opposition de différentes gammes de prix, ou de philosophies d'utilisation) pour les comparatifs opposant plusieurs VTT ou équipements, le média répondant à la charte Chlorobike tente de réunir des modèles comparables en prix ou en destination, usage, philosophie, équipement... Dans les essais comparatifs, la rédaction intègre au moins une "référence populaire" définie par les statistiques des consultations des gammes de velovert.com. Le traitement éditorial correspond à de vrais tests, sur terrain adapté, avec confrontation de plusieurs testeurs sélectionnés par la rédaction. Ces derniers s'engagent à tester les produits avec respect, sérieux et objectivité. L'article fera de 4 à 11 pages (photos comprises), voire plus (méga match ou test géant) Depuis mars 2010, des points sont attribués en fonction de critères objectifs (confort, motricité, freinage, équipement, finition, maniabilité, prix...) pour calculer une note globale (absolue) et classer les vélos pour une meilleure aide au choix.

« **l'autopsie** » / « **essai** »: forme de test individuel sur 1 ou 4 pages où le matériel (Vélo ou équipement) est testé individuellement en conditions réelles. La procédure en matière de notation est comparable à celle utilisée pour les comparatifs.

le « **contact** » est, comme son nom l'indique, une courte prise en main, qui doit néanmoins s'effectuer sur un terrain adapté (présentation presse, Vélo Vert Camp, Demo days, etc). Les résultats seront présentés sous la forme d'un article de 1/2 (accessoires) à 2 pages (Vélo).

le « **matos testé** » concerne les équipements et les petits accessoires, basés sur des tests individuels en conditions réelles, et publiés sur 1/10e à 1/2 pages.

Le Shopping

Les shoppings répondent à des thèmes (Noël, couleurs, matériaux, vacances, saisons, look, luxe...) avec une sélection arbitraire des produits les plus attrayants, par la rédaction.

B - Les guides d'achat et les panoramas :

Ce ne sont pas des tests, mais ils gardent une utilité certaine pour le lecteur. Ils permettent de mieux connaître l'offre et de choisir plus efficacement leurs produits.

— 2 cas — :

Exhaustif : tout ce qui est référencé sur le site web du media avec un ou plusieurs critères de choix: « tous les VTT de moins de 1.500 € ». « Toutes les gammes 2010 »

Sélectif : Un choix éditorial exposé sous forme d'un encadré, ou d'une introduction (positionnement de prix, matériaux, type d'usage...) : « les 100 vélos les plus populaires », « les vélos en carbone », « les vélos les plus fiables »

C - L'Élection du VTT de l'Année©

- Dans le cadre de l'élection du VTT de l'année, Vélo Vert Magazine s'engage à contacter toutes les marques et distributeurs connus et à leur adresser un dossier de participation complet par mail.
- Les vélos fournis lors de la première phase statique de l'élection restent neufs et ne roulent pas. Ils sont remis à disposition des marques dans les jours qui suivent le shooting et la pesée des vélos. Les marques sont tenues au courant de leur disponibilité et doivent mandater le transporteur de leur choix pour faire enlever leurs vélos.
- Seules les cinq marques les plus sollicitées par les votes des lecteurs sont prévenues de leur sélection à l'issue du vote. Elles sont alors informées du lieu et du planning de la dernière phase "terrain" de l'élection, en général une semaine avant son déroulement..
- Un vélo de chaque marque participant à cette dernière phase de l'élection est conservé à la fin de l'événement par la rédaction en vue de préparer l'article dans le magazine.
- Seul le vélo gagnant est définitivement gardé à la rédaction pour trôner durant une année dans nos locaux et rejoindre ensuite le musée du VTT de l'année. Les autres vélos sont mis à disposition des marques.
- Un règlement spécifique à l'événement est publié et diffusé lors de l'ouverture des candidatures. Chaque marque distribuée sur le marché français en reçoit une copie dans le dossier de participation.
- Ce paragraphe synthétique ne saurait se substituer au Règlement de l'Élection du VTT de l'Année©, édité et mis à jour chaque année avant la commande des vélos.

D - Le Vélo Vert Camp

- Pour participer au Vélo Vert Camp, sont éligibles toutes les marques distribuées sur le marché français quel que soit leur réseau de distribution. Les marques ayant historiquement fait confiance à l'événement et ayant joué le jeu lors des précédentes éditions sont prioritaires. Une liste d'attente est mise en place pour les nouvelles marques en ayant fait la demande, et l'attribution de place est fonction des places disponibles sur le camp et dans les logements.
- Vélo Vert Magazine se réserve le droit de refuser la participation d'une marque si celle-ci n'a pas joué le jeu de l'événement ou n'a pas respecté le règlement lors d'une précédente édition.
- Les vélos testés par les lecteurs durant le Vélo Vert Camp sont notés par les lecteurs-testeurs au moyen de fiches de notation fournies par Vélo Vert Magazine. Ces fiches sont ensuite collectées par la rédaction, conservées le temps nécessaire pour la réalisation de l'article dans le magazine puis envoyées aux marques concernées.
- La synthèse des fiches d'essais peut donner lieu à des comptes-rendus de test publiés dans Vélo Vert Magazine. La rédaction présentera au moins un vélo par marque participante mais se réserve le droit de limiter la place consacrée à chacun et de préciser que le vélo n'a pas été testé, en fonction de la fiabilité des retours exprimés par les lecteurs-testeurs. Les vélos ayant réuni le plus de fiches de test seront privilégiés pour favoriser la cohérence des articles et la qualité substantielle des évaluations. L'ordre de leur présentation dans le magazine correspond au nombre de fiches d'évaluation collectées (et utilisable) décroissant.
- La place réservée à chaque vélo est à l'appréciation de Vélo Vert Magazine et ne pourra donner lieu à réclamation. Notamment, l'essai d'un vélo identique dans un récent numéro peut amener la rédaction à réduire la place à nouveau consacrée à celui-ci.
- Les synthèses d'essais des vélos non représentés sur le magazine pourront être publiées sur velovert.com.

Cette charte est modifiable à tout moment en fonction de nouvelles contraintes ou cas particuliers.

Dernière mise à jour : 2 novembre 2010